#

Le revêtement de sol sélectionné est un revêtement PVC multicouche, armaturé par un voile de verre, isophonique, à couche d’usure transparente (0.25 mm), groupe T d’abrasion, sur sous-couche mousse extra densité, en **dalle de 500 x 500 mm** – **format des lames 999 x 250,** de type TARADAL CONFORT 33-43 / TARALAM CONFORT 33-43.

Ce revêtement satisfait aux exigences d’un classement U3P3E2/3C2 ou U4P3E2/3C2 et bénéficie de la certification **QB UPEC.A+** Il aura un compromis résistance au poinçonnement / isolation acoustique de **0.12 mm/ 19 dB.**

Le revêtement de sol Taradal Confort 33-43 et Taralam Confort 33-43 conçu et fabriqué en France peut se poser collé mais également se poser sans colle avec un produit de maintien. Il bénéficie d’un classement UPEC **U3P3** sous Avis Technique (dossier en cours).

Il sera composé de 36 % de matières minérales, de 22% de matières inépuisables. Il sera exempt de formaldéhyde, de métaux lourds et de CMR 1 & 2 ou vPvB (très persistantes et très bioaccumulatives) ou PBT (persistantes, bioaccumulatives et toxiques) ; les produits GERFLOR sont donc conformes à REACH. Les émissions dans l’air de TVOC à 28 jours (NF EN 16000) du revêtement sélectionné seront < 10 µg / m³ et seront classées A+ (la meilleure classe) dans le cadre de l’étiquetage sanitaire. Il est 100% recyclable et les chutes de pose peuvent être collectées et recyclées au travers du programme Gerflor Seconde Vie.

Il sera doté d’un traitement photoréticulé anti-encrassement Protecsol®, facilitant l’entretien et évitant toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du matériau.

Il est antistatique – classe 1.